



Postulat de Mme Véronique Beetschen et consorts

« Une plateforme « last minute » pour l'offre culturelle lausannoise »

Rapport-préavis N° 2026/41

Lausanne, le 2 juillet 2026

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

1. Résumé

La Municipalité considère que les objectifs visés par le postulat peuvent être atteints plus efficacement par le développement et la consolidation des mesures d'accès à la culture déjà en place, notamment les politiques tarifaires et les actions de promotion de l'offre culturelle lausannoise.

Le présent rapport-préavis participe à la mise en œuvre des objectifs suivants du programme de législature :

- 7. Une vie culturelle passionnante
- 6. L'intégration & la citoyenneté
- 14. Une administration exemplaire

2. Objet du rapport-préavis

Par le présent rapport-préavis, la Municipalité répond au postulat de Mme Véronique Beetschen et consorts « Une plateforme « last minute » pour l'offre culturelle lausannoise » déposé le 6 mars 2017 et renvoyé à la Municipalité pour étude et rapport le 4 avril 2017.

Ce postulat demande à la Municipalité d'étudier la mise en place, avec les acteurs culturels locaux, d'une plateforme de vente en ligne « last minute » inspirée du modèle bruxellois « Arsene 50 », proposant chaque jour dès 12h30 des places à moitié prix pour le soir-même. Destinée aux Lausannois, cette initiative vise à remplir les salles, offrir un canal de vente et de visibilité supplémentaire aux institutions, et permettre aux budgets serrés d'accéder à la culture tout en encourageant la découverte de nouvelles formes artistiques.

3. Réponse au postulat

La Municipalité a fait de l'accès à la culture un pilier de sa politique publique, en s'engageant à développer une offre culturelle plus inclusive, égalitaire et accessible à tous les publics, en particulier les personnes précarisées, en situation de handicap, les jeunes, les seniors, les habitantes et habitants éloignés de l'offre culturelle.

Depuis 2022, une [politique d'accès à la culture et de participation culturelle](#) a été mise en place. Reposant sur cinq axes stratégiques, elle est portée par le Service de la culture en concertation et en complémentarité avec les autres services communaux. Des groupes de travail internes, des assises de l'accès à la culture (2020), des études des publics de la culture (1999 et 2018) ainsi qu'un monitoring des publics (2026) accompagnent cette politique.

La Municipalité a examiné la proposition visant à renforcer l'accès à la culture à Lausanne, notamment par la mise en place d'une plateforme de vente en ligne de type « last minute », permettant de proposer, à tarif réduit, des billets pour des événements le jour même.

Une étude approfondie menée en 2019 « Pour un kiosque culturel » a permis d'analyser la faisabilité d'une telle plateforme. Celle-ci a mis en lumière plusieurs contraintes majeures : les coûts élevés de développement et de gestion, l'imprévisibilité des taux de remplissage, les risques liés aux réservations de dernière minute (notamment le risque d'encourager l'achat impulsif au détriment des publics prioritaires), ainsi que la présence d'offres tarifaires incitatives déjà en place.

En conséquence, la Municipalité décide de ne pas développer en l'état une plateforme « last minute ». Elle privilégie actuellement le renforcement des politiques tarifaires incitatives et solidaires existantes ainsi que plusieurs mesures visant à faciliter l'accès à l'offre culturelle lausannoise. Concrètement, la Municipalité a notamment mené les travaux suivants :

- un système mutualisé de billetterie (Secutix) dans les musées, optimisant la gestion et la réservation depuis 2020 ;
- la Carte Cultissime, mise en place par la Ville de Lausanne, permet aux jeunes de 18 à 25 ans d'accéder gratuitement ou à tarif réduit à près de vingt institutions culturelles. Depuis 2022, plus de 2'000 cartes sont envoyées automatiquement chaque année aux jeunes atteignent leur majorité ;
- des tarifs différenciés dans les trois musées communaux ont été mis en place ciblant les publics fragilisés ou précarisés, notamment les étudiantes et étudiants, les seniors, les personnes en recherche d'emploi, les bénéficiaires de l'aide sociale ou de l'asile, les personnes en situation de handicap, les jeunes en insertion professionnelle ;
- dès 2024, la gratuité des sorties de groupe dans les musées communaux spécifiquement pour les associations œuvrant auprès de personnes en situation de handicap, allophones ou en situation de précarité ;
- le renforcement de la visibilité de l'offre culturelle, notamment grâce à la refonte en octobre 2025 de l'agenda des événements de la Ville de Lausanne, qui intègre désormais des critères d'accessibilité ainsi qu'une communication ciblée ;
- un partenariat renforcé avec Lausanne Tourisme pour la promotion de l'offre culturelle via le Lausanne City Pass et la Lausanne Transport Card, combinant loisirs à prix réduit et transport, facilitant ainsi l'accès à la culture ;
- une communication ciblée est à l'étude avec la création – à partir de septembre 2026 - d'un agenda papier semestriel destiné à divers publics (sorties solo, duo, famille, offres à petits prix), diffusé via les réseaux sociaux, les associations, les secteurs seniors et intégration, afin de toucher un large panel de la population.

D'autres initiatives sont mises en œuvre en complémentarité à l'action de la Municipalité :

- le Passculture, mis en place par le canton de Vaud (Direction générale de l'enseignement postobligatoire et Direction générale de la culture), qui permet aux jeunes en formation du secondaire II dans le canton de Vaud (apprentis, élèves de gymnase, écoles professionnelles, etc.) d'accéder à des spectacles et concerts dans 46 lieux culturels à un tarif unique de CHF 5.- par billet.
- la CarteCulture, initiée par Caritas Suisse et déployée dans le canton de Vaud, facilitant l'accès à la culture, au sport, à la formation et à la santé pour les personnes en situation de précarité. Elle offre des réductions ou gratuités auprès de plus de 200 partenaires culturels vaudois.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu au postulat de Mme Véronique Beetschen et consorts « Une plateforme « last minute » pour l'offre culturelle lausannoise ».

4. Impact sur le climat et le développement durable

Ce rapport-préavis n'a aucun impact sur le développement durable.

5. Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap

À travers la mise en œuvre de nouvelles mesures et dispositifs de soutien pour encourager l'accessibilité universelle, ce rapport-préavis impactera de manière positive l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

6. Aspects financiers

6.1 Incidences sur le budget d'investissement

Ce rapport-préavis n'a pas d'incidence sur le budget d'investissement de la Ville.

6.2 Incidences sur le budget de fonctionnement

Ce rapport-préavis n'a pas d'incidence sur le budget de fonctionnement de la Ville.

7. Conclusion

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le rapport-préavis N° 2026/41 de la Municipalité, du 2 juillet 2026 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Véronique Beetschen et consorts : « Une plateforme « last minute » pour l'offre culturelle lausannoise ».

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter